

Insertion professionnelle des paysagistes

PROMOTION
2021

Pour la seconde année consécutive, les 4 écoles délivrant le diplôme d'État de paysagistes (DEP) ont réalisé une enquête commune relative à l'insertion professionnelle de leurs diplômés. Ce document présente les principaux résultats des diplômés 2021 interrogés sur leur situation au 1^{er} décembre 2022.

Les paysagistes diplômés en 2021



57,7 %
de femmes



42,3 %
d'hommes



7,7 %
d'apprentis (voie de l'apprentissage
ouverte dans 1 seule école)

Un taux Net d'Emploi en hausse

Taux Net d'Emploi (TNE)
au 1^{er} décembre 2022

94,8 %

93,5 % au 1^{er} décembre 2021 (promotion 2020)

Deux tiers des emplois en Province



66,4 %
Province



29,4 %
Île-de-France



4,2 %
Mobilité à l'international

Près de 2 paysagistes sur 10 sont indépendants



81,3 %
de salariés



18,7 %
d'indépendants

dont 69,3 % de micro / auto-entrepreneur,
entrepreneur indépendant (EIRL)



13,2 %
de pluriactifs *

* Ils occupent à la fois un emploi
d'indépendant et un emploi salarié.

15,4 % au 1^{er} décembre 2021 (promotion 2020)

Conditions d'emploi des salariés



Part de CDI parmi les salariés
63,8 %

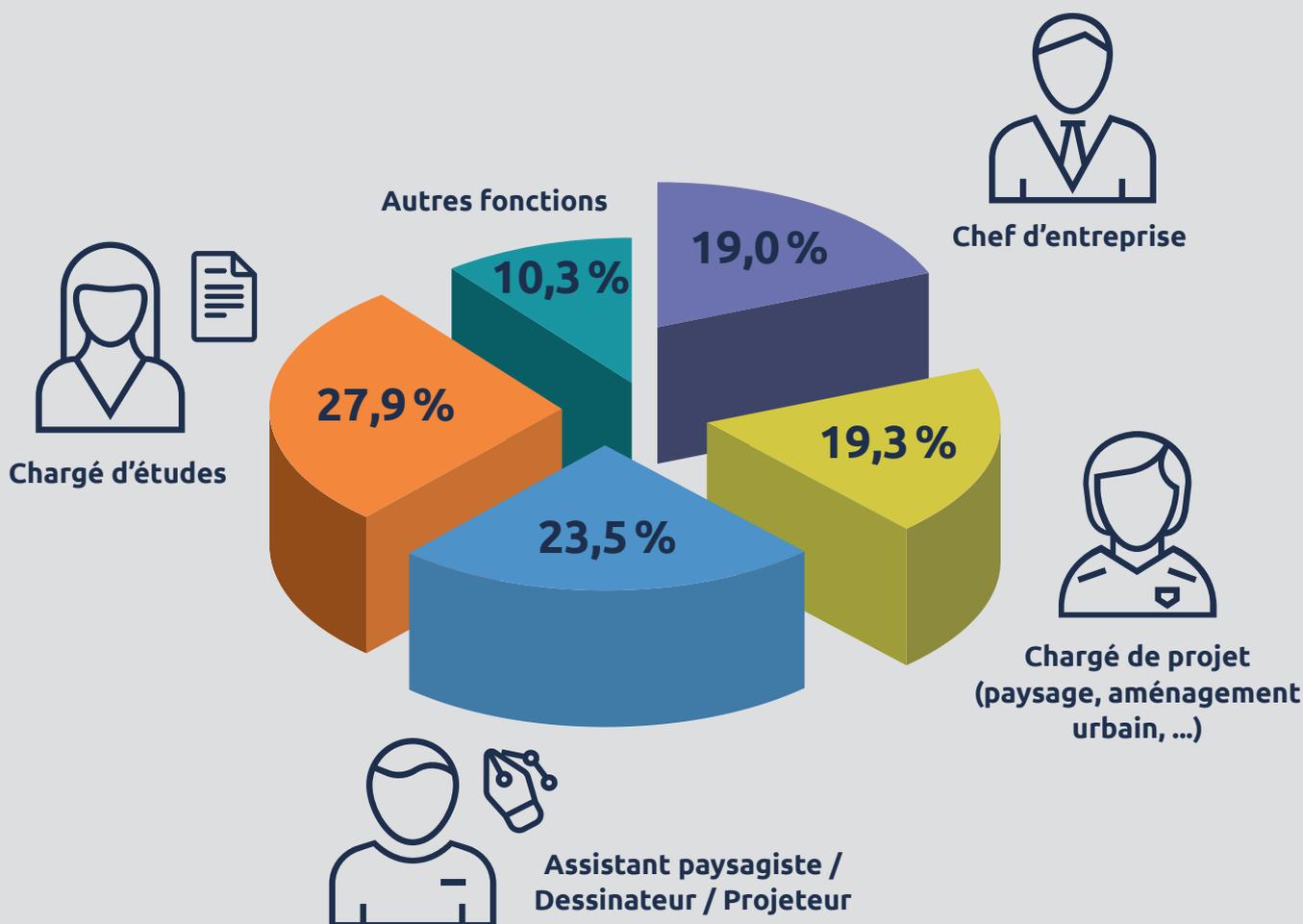
59,2 % au 1^{er} décembre 2021 (promotion 2020)



Rémunération en France
(moyenne annuelle : primes et avantages inclus)
29 373 €

27 476 € au 1^{er} décembre 2021 (promotion 2020)

Fonctions des paysagistes diplômés d'État



Définitions

Taux Net d'Emploi (TNE) : la part des diplômés en activité professionnelle ou en volontariat* sur l'ensemble des diplômés présents sur le marché du travail (en activité professionnelle, en volontariat ou au chômage).

* volontariat international en entreprise (VIE), volontariat international en administration (VIA), service civique...

CDI : la part des CDI (dont fonctionnaires), est calculée sur l'ensemble des répondants en activité professionnelle et salariés en France.

Temps partiels : la part des temps partiels est calculée sur l'ensemble des répondants en activité professionnelle et salariés en France.

Rémunération (salariés uniquement) : le calcul de la moyenne comptabilise uniquement les rémunérations perçues en France pour une activité professionnelle salariée à temps plein. Les primes et avantages en nature sont pris en compte.

Sources

Enquête exhaustive sur l'insertion professionnelle des 104 diplômés réalisée au 1^{er} trimestre 2023 au sein des écoles préparant au DEP relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Résultats pondérés selon l'école, le sexe et la voie de formation.

Taux de réponse : 70,2 % - ENSAP Bordeaux ; ENSAP Lille ; ENSP ; INSA Centre-Val de Loire.

Insertion professionnelle des paysagistes

EN SAVOIR +
PROMOTION
2021



Fonctions des paysagistes diplômés d'État



**Chef
d'entreprise**
19,0%



38,6%
 Part des femmes



61,4%
 Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)



**Chargé de projet
(paysage,
aménagement
urbain, ...)**
19,3%

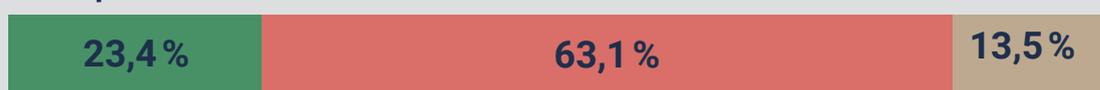


53,7%
 Part des femmes



46,3%
 Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)
- Fonction publique (dont collectivités territoriales), structures de concertation en aménagement

Concernant les salariés

Rémunération
en France
28 984 €

Part de CDI
57,3%



Assistant paysagiste / Dessinateur / Projeteur

23,5%

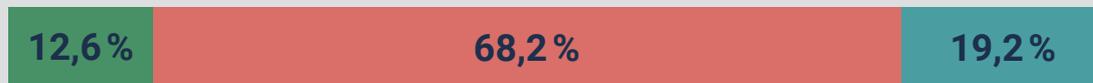


74,0%
Part des femmes



26,0%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)
- Bureaux d'études et entreprises d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil

Concernant les salariés

Rémunération en France
28 247 €

Part de CDI
71,9%



Chargé d'études

27,9%



68,4%
Part des femmes



31,6%
Part des hommes

Dans quelles structures exercent-ils ?



- Agences de paysage
- Agences pluridisciplinaires (architecture et/ou urbanisme et/ou paysage)
- Bureaux d'études et entreprises d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil
- CAUE
- Fonction publique (dont collectivités territoriales), structures de concertation en aménagement
- Établissements d'enseignement et/ou de recherche

Concernant les salariés

Rémunération en France
27 054 €

Part de CDI
69,1%

Sources

Enquête exhaustive sur l'insertion professionnelle des 104 diplômés réalisée au 1er trimestre 2023 au sein des écoles préparant au DEP relevant du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Résultats pondérés selon l'école, le sexe et la voie de formation.
Taux de réponse : 70,2 % - ENSAP Bordeaux ; ENSAP Lille ; ENSP ; INSA Centre-Val de Loire.

Pour en savoir plus, consultez les résultats détaillés sur www.chlorofil.fr, rubrique « Statistiques »

